RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

OSIXO® OS 05

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Lubrifiant

Utilisations déconseillées

aucune/aucun

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	H. Costenoble GmbH & Co. KG	
Rue:	Rudolf-Diesel-Str. 18	
Lieu:	D-65760 Eschborn / Taunus	
Boîte postale:	5205 D-65727 Eschborn / Taunus	
Téléphone:	(+49) (0)6173 / 9373 - 0	
e-mail:	service@costenoble.de	
Interlocuteur:	Thomas Banse	Téléphone: (+49)(0)6173 / 9373 - 31
e-mail:	T.Banse@costenoble.de	
Internet:	www.costenoble.de	

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

(+49)(0)6131 / 19240 (En cas d'urgence médicale: Centre Antipoison)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) nº 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Conseils de prudence

P210	Conserver à l'écart de la chaleur.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Étiquetage particulier de certains mélanges

Contient des gaz à effet de serre fluorés relevant du protocole de Kyoto (Methyl nonafluorobutyl ether).

2.3. Autres dangers

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.
L'inhalation des produits de décomposition de polymères fluorés peut provoquer l'apparition de fièvre et symptômes d'une grippe, notamment après fumer le tabac contaminé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Changer les vêtements imprégnés. Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.

Après contact avec les yeux

Enlever les lentilles de contact. Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration! En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Vertiges. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

aucune/aucun

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants. Produits de décomposition dangereux: Acide fluorhydrique. Composés fluorés. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO_2).

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Risque d'un éclatement du récipient. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ventiler la zone concernée. Aération obligatoire (ouvrir portes et fenêtres). Ne pas inspirer les vapeurs. Recommandation: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Colmater les bouches de canalisations. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Assurer une aération suffisante. Ne pas inspirer les vapeurs. Utiliser un équipement de protection individuel Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Alcalis (bases).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune/aucun

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

< 300 °C: Assurer une aération suffisante.
La décomposition s'opère à partir de températures de: 300 °C
> 300 °C: Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Mesures d'hygiène

Changer les vêtements imprégnés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Aucunes mesures particulières ne sont exigées. Recommandation: Porter des gants de protection. Modèle de gants adapté: NBR (Caoutchouc nitrile).

Protection de la peau

Aucunes mesures particulières ne sont exigées. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection respiratoire

Ne pas inspirer les gaz/vapeurs/aérosols. La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants. Une protection respiratoire est nécessaire lors de: Décomposition thermique.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide
Couleur:	limpide, incolore
Odeur:	comme: Éther

Testé selon la méthode

pH-Valeur:	non applicable

Modification d'état

Point de fusion:	< -120 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	61 °C
Point d'éclair:	Non inflammable.

Dangers d'explosion

non explosif.

Propriétés comburantes

aucune/aucun

Pression de vapeur: (à 20 °C)	269 hPa
Densité:	1,53-1,63 g/cm³
Hydrosolubilité:	0,018 g/L
Viscosité dynamique: (à 23 °C)	0,6 mPa·s
Densité de vapeur:	8,6
Taux d'évaporation:	49

9.2. Autres informations

Teneur en composés organiques volatils (COV) en pourcentage pondéral: > 90

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2. Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4. Conditions à éviter

forte chaleur.

10.5. Matières incompatibles

bases fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux

Composés fluorés. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune donnée disponible.

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë (par voie orale): Aucune donnée disponible.
- Perfluoroalkyléther: DL50: > 11000 mg/kg (Rat).

Toxicité aiguë (par inhalation): non applicable

Toxicité aiguë (dermique): Aucune donnée disponible.
- Perfluoroalkyléther: ALD: ca. 17000 mg/l (Lapin)

Irritation et corrosivité

Effet irritant sur la peau :
Aucune donnée disponible.
- Perfluoroalkyléther: Lapin: Irritation légère. N'est pas classé comme irritant.

Graves dommages et / ou irritations oculaires:
La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.
Décomposition thermique: Lacrimation, troubles de la vue. Rougeur conjonctivale.

En cas d'inhalation:
La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.
Décomposition thermique: Peut irriter les voies respiratoires. Toux. troubles respiratoires.

Effets sensibilisants

Aucune donnée disponible.
- Perfluoroalkyléther: Le test du patch sur des volontaires humains n'a pas révélé de propriétés sensibilisantes (Test de Draize modifié).

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Aucune donnée disponible.
- Perfluoroalkyléther: Des tests sur cultures bactériennes n'ont pas montré d' effets mutagène.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible

- Perfluoroalkyléther:
Toxicité pour le poisson
LC50/96h/Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel): > 1000 mg/l

Toxicité pour la daphnia
EC50/48h/Daphnia magna (Daphnie): > 100 mg/l

Toxicité végétale aiguë
ErC50/72h/Pseudokirchneriella subcapitata: > 1000 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Ce produit est difficilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6. Autres effets néfastes

Methyl nonafluorobutyléther/ methyl perfluoroisobutyléther:
Potentiel de dégradation de l'ozone (ODP): 0
Potentiel de réchauffement du globe (GWP): 320

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Remise à une entreprise d'élimination de déchets agréée. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Liste des propositions pour les code déchets/désignations des déchets selon le CED:

Code d'élimination des déchets - Produit

070103 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la fabrication, formulation, distribution et utilisation (FFDU) de produits organiques de base; solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques halogénés; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport fluvial (ADN)

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport maritime (IMDG)

Autres informations utiles (Transport maritime)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

Autres informations utiles (Transport aérien)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

Information supplémentaire

La substance/préparation figure dans les inventaires nationaux suivants:

AICS (Australien)
DSL (Kanada)
ECHA (Europa)
EHSNR (Malaysia)
IECSC (China)
ISHA/MITI (Japan)
KECI (Korea)
NZIoC (Neuseeland)
PICCS (Philippinen)
TSCA (USA)
TCSI (Taiwan)

(Les données se rapportent au composants principaux, Fraction de la masse (P-%) > 0.1)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

OSIXO® est une marque commerciale enregistrée de H. Costenoble GmbH & Co. KG, Eschborn, Allemagne.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)